

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE:

Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un écu au bureau du Journal.

Bureaux à Québec: No. 1, rue Beaudé, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque ligne au-dessous 0.12

Les annonces de décès à Montréal, chez F. A. G. & Co., avec vue de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

LUNDI, 7 OCTOBRE 1872.

Les conservateurs superstitieux, et il y en a quelques-uns, ont remarqué que nous avions en cet été, durant la lutte électorale et depuis, de fréquents orages.

Il y a évidemment entre l'état de l'atmosphère et celui de l'opinion une certaine analogie, et la session pourrait bien se ressentir de la saison. La politique est à l'orage. Le temps n'est plus où il n'y avait pas un nuage à l'horizon, et où l'étoile de M. Langevin éclairait doucement notre district.

Il y aurait pour le gouvernement un moyen de conjurer l'orage et de dissiper les ténèbres de l'environnement: ce serait de changer de route et de préparer une série de réformes s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

Le Double Mandat achève son règne: pourquoi le gouvernement ne se résigne-t-il pas à son abolition, et ne brise-t-il pas en fin la chaîne qui rive le cabinet local au sort du cabinet fédéral?

Le privilège d'échelonner les élections les unes après les autres, a porté malheur aux tacticiens ministériels. Nous avons emporté les élections à la file, et M. Beaubien en tombant a écorché M. Pouliot, M. Pouliot, M. Bertrand, et M. Bertrand, M. Sylvaïn.

Assurer l'impartialité des décisions en faisant juger les élections contestées par les tribunaux ordinaires, est un principe si juste et une chose si équitable que chacun en convient. Les meneurs ministériels ne pourraient-ils

donc renoncer à un si flagrant moyen d'injustice?

Il y a dans le nombre plusieurs grosses fautes irréparables. Mais du moins le gouvernement pourrait se dispenser de les aggraver chaque jour par sa maladresse ou sa coupable complaisance. Nous mettons parmi ces fautes irréparables l'achat du Nord-Ouest et l'annexion de la Colombie. Ce qui se passe à Manitoba n'est point de nature à nous faire admirer la fâcheuse inspiration qui nous a poussés de ce côté.

Avant leur annexion à la Confédération canadienne, le Nord-Ouest et la Colombie n'étaient que des expressions géographiques: nous avons entrepris d'en faire des contrées habitées. Nous succomberons à la tâche, mais n'importe elles grandiront. Ne serait-il pas temps encore de ralentir notre course sur cette pente funeste et d'arrêter le char de l'État avant qu'il aille se perdre au fond de l'abîme?

Le résultat des élections est assez net et précis pour que personne ne s'y trompe. On peut chercher à atténuer la portée du coup qu'a reçu le ministère, mais il n'y a pas un ministère de bonne foi qui ne reconnaisse que l'influence du parti actuellement au pouvoir a sensiblement baissé et que son déclin politique est commencé.

Si les hommes qui nous gouvernent étaient vraiment des hommes d'État, ils accepteraient franchement le verdict populaire et déviendraient du mauvais chemin qu'ils ont suivi jusqu'ici. Ils sont bien certains que pas un de ceux qui les appuient, ne leur reprocherait leur conversion et ne leur refuserait de la suivre parce qu'ils tenteraient de bien faire.

Nouvelles du Jour. Nous lisons dans la Minerve: Une dépêche de Paris envoyée par l'agent d'émigration en France, M. Bossange, annonce que les Alsaciens et Lorrains à vingt par milliers dans Paris et qu'il lui serait facile d'en envoyer de 6 à 700 en Canada, immédiatement.

nous apprend-on, vient de remettre entre les mains de Sir Hugh Allan des bons au montant de \$6,000,000 sur lesquels Sir Hugh fera des avances à fur et à mesure que les travaux se feront.

On lit dans le N. Monde: Nous avons reçu le rapport de la Compagnie du chemin de fer Passumpsic sur les affaires de l'année dernière.

Le total des revenus a été de \$812,767,79, et les dépenses de \$503,865,87, laissant un profit net de \$308,901,92. L'augmentation des revenus sur ceux de l'année précédente est de \$117,180,87, et celle de la dépense a été de \$91,544,05, l'augmentation étant d'environ 25 par cent sur le tonnage et de 11 1/2 par cent sur les passagers.

Il est aussi question dans le rapport de mesures prises pour assurer une connexion directe avec Montréal, ce qui a été le but de la Compagnie dès le commencement.

He du Prince-Edouard.

L'Examiner de la semaine dernière donnait d'intéressants détails sur la trouvaille d'un corps humain et de quelques pièces d'argent et autres objets curieux.

Mont-Carmel (ou Fifteen-Point) est depuis trois générations la demeure d'une famille Wedge, d'origine française. Il fut longtemps de tradition dans cette famille qu'un trésor était enfoui sur la ferme du vieux Vincent Wedge, le fondateur de la famille à Mont-Carmel. Vincent était marin, né à Marseille, dans le sud de la France, et avait été dans sa jeunesse d'un caractère pétillant et instable.

Le vieux Vincent retint jusqu'à ses derniers moments un souvenir lucide de ses aventures sur ce champ fatal. Mais de toutes ses histoires il en est une qui fascina particulièrement ses auditeurs, et bien des fois les jeunes gens se rassemblaient autour du feu et engageaient le vieillard à leur parler de "Sam Belding," marin anglais qui avait été blessé à Québec et était mort trois jours après cette bataille mémorable.

En 1759, année de la bataille de Québec, Belding avait plus de 70 ans, et, étant jeune, avait navigué avec les hommes qui avaient servi sous le hardi aventurier Capt. Kidd, le fils de St. Lawrence dans les mois d'été, et que l'île St. Jov. était sa place favorite. L'un des vieux boucaniers annonça à Belding qu'un trésor avait été enterré au Cap St. Rogue. C'est ainsi que Mont-Carmel était désigné dans les cartes des vieux géographes français. Le trésor fut enfoui à deux cents verges de l'extrême pointe du cap, environ vingt verges du rivage, mais Belding ne put savoir si c'était au nord ou au sud, bien qu'il eût visité l'île plus d'une fois et fouillé le Cap St. Rogue bien souvent.

défiant matelot anglais. Mais, Vincent chercha en vain et mourut sans avoir vu le trésor.

Le vieux Vincent était descendu dans la tombe depuis un demi-siècle, et le souvenir de l'histoire de Belding était passé au rang des simples traditions de la famille, bien que quel que tentative de fouille eussent été faites par ses descendants de la seconde génération, quand le 31 août dernier—1872—Fabric Wedge, cultivateur à l'aise, et petit fils de Vincent, qui labourait son champ près du Cap, fut tout à coup arrêté par une substance dure qui heurta le soc de sa charrue.

On trouva après examen, et les deux hommes avec une pelle et un pic, détachèrent bientôt ce qui avait l'apparence d'une forme humaine, enveloppée dans une espèce de matériel mêlé noir, littéralement couvert de goudron. Les deux hommes ouvrirent le paquet et y trouvèrent les restes d'un ancien marin, avec des habits en bon état de préservation. Il y avait une veste ou chemise barrée, des pantalons jaunâtres, un jupon d'une curieuse espèce de matériel, un casque de laine rouge; aux pieds étaient une paire de jack-boots, autour du corps une ceinture avec cimeterre et pistolets à la vieille façon.

MM. Wedge et Gallant ré-enterrèrent le corps, mais gardèrent les cimeterres et les pistolets, ainsi que l'argent, qui sont en possession de M. Fabric Wedge. Grand nombre de habitants de Mont-Carmel ont vu ces reliques, et il y a beaucoup d'excitation dans la localité, et les partis d'excitation dans la localité, et les partis d'excitation dans la localité, et les partis d'excitation dans la localité.

La Prusse et L'Alsace-Lorraine.

On lit dans le Messenger Franco-Américain: C'est le 1er octobre qu'est expiré le délai accordé aux habitants de l'Alsace-Lorraine pour opter en faveur de la nationalité française.

D'après la loi que la Prusse a imposée à ces malheureuses populations, chacun peut rester Français; mais c'est à la condition de ne pas conserver de propriétés dans les provinces cédées et d'aller établir son domicile légal en France. On comprend facilement le but de cette restriction, sans laquelle les habitants de l'Alsace-Lorraine auraient repoussé en masse la nationalité prussienne, de manière à n'y laisser au roi Guillaume d'autres sujets que ses fonctionnaires et ses soldats.

On ne saurait trop admirer, nous l'avons déjà dit, l'abnégation patriotique des Alsaciens Lorrains qui sacrifient tout au désir de rester Français. Cependant il vaut peut-être mieux que l'émigration ne dépasse pas certaines limites. Il ne faut pas que des milliers de Prussiens familiaux pour qui l'Alsace-Lorraine est une terre promise, puissent y substituer à la population française. Remplacer par des éléments hostiles à la France les patriotes qui lui donnent de si touchantes preuves d'attachement, tel doit être le but de la politique biomarkienne.

—Triste gîte, fit le cavalier en hochant la tête. —Oui, répondis-je philosophiquement, mais j'ai faim, mon cheval est rendu de fatigue; nous ne nous soucions nullement l'un et l'autre d'errer plus longtemps à la recherche d'une hospitalité problématique, surtout à cette heure de nuit.

—Hum! fit l'inconnu, en jetant un regard sur mon mustang qui, la tête baissée, cherchait à happer quelques brins d'herbes du bout des lèvres, votre cheval me paraît de race, est-il donc si fatigué qu'il ne puisse encore fournir une course d'une couple de milles, tout au plus?

—Il marchera deux heures, si le faut, dis-je en souriant. —Suis-je moi donc alors, au nom de Dieu, reprit l'inconnu d'un ton jovial, je vous promets à tous deux bon accueil, bon gîte et bon souper.

—J'accepte, et merci, dis-je en faisant sentir l'épéron à ma monture. La noble bête, qui sembla comprendre de quoi il s'agissait, prit un trot assez relevé.

L'inconnu était, autant que je pouvais en juger, un homme d'une quarantaine d'années, à la physionomie ouverte et aux traits intelligents; il portait le costume des habitants de la campagne, un chapeau de loutre à larges bords dont la forme était ceinte d'un galon d'or de trois doigts, un zarape bariolé tombait de ses épaules sur ses cuisses et couvrait la croupe de son cheval, enfin de lourds éperons en argent étaient attachés par des courroies à ses bottes vaqueras.

De même que tous les Mexicains, il avait pendu au côté gauche un machete, espèce de sabre court et droit assez semblable aux poignards de nos fantassins.

La conversation s'anima bientôt entre nous et ne tarda pas à devenir expansive. Au bout d'une demi-heure à peine, j'aperçus à quelque distance devant moi, sortis des ténèbres, la masse imposante d'une importante habitation; c'était l'hacienda dans laquelle mon guide inconnu m'avait promis bon accueil, bon gîte et bon souper.

Mon cheval renacla à plusieurs reprises et de lui-même pressa son allure. Je jetai un regard curieux autour de moi, je distinguai alors les hautes futaies d'une huerta bien entretenue et toutes les apparences du confort.

Je rendis intérieurement grâce à ma bonne étoile qui m'avait ménagé une si bonne rencontre. A notre approche un cavalier, placé sans doute en vedette, poussa un cri vif et retentissant, tandis que sept ou huit rastreros de pure race, venaient en hurlant de joie, bondir autour de mon guide et me flairer les uns après les autres.

—C'est moi, répondit mon compagnon. —Eh! arrivez donc, Belhumour, reprit la vedette, voici plus d'une heure que l'on vous attend.

—Allez prévenir le maître que j'ai, mène un voyageur, cria mon guide, et surtout, l'Élan-Noir, n'oubliez pas de lui dire que c'est un Français. —Comment le savez-vous? lui demandai-je assez vexé, car je me piquais de parler très-purement l'espagnol.

d'aller traiter en personne, le moins désavantageusement possible, de la vente de ses biens. Et quel marché fera-t-il. Les usiers ont près à saisir leur proie. Qui sait d'ailleurs si le gouvernement prussien, pour presser les retardataires, ne ferait pas exproprier pour cause d'utilité publique et sans indemnité les propriétaires des champs restés en friche? Voilà ce qui attend les Alsaciens-Lorrains qui ont opté pour la nationalité française.

Il y a des journaux américains qui, en présence de ces faits, ne comprennent pas encore que l'annexion de l'Alsace-Lorraine, dans les conditions où elle s'est accomplie, ne peut être qu'une cause de faiblesse pour la Prusse. Mais la haine que ces populations françaises de cœur portent à leurs conquérants n'est pas le seul indice qui montre que l'empire de Guillaume Ier ne repose pas sur des bases inébranlables. Voici ce que nous lisons dans une correspondance de Berlin publiée par le N. Y. Times: "L'observateur superficiel peut ne voir partout qu'harmonie et union. Mais sous cette apparence unanime, il existe un courant prodigieusement fort d'antipathie. L'Allemand du Sud, au cœur chaud et généreux, ne peut s'entendre avec l'homme froid et sceptique du Nord; le citoyen de Berlin regarde, du haut de sa grandeur, avec une sorte de pitié mêlée de mépris le simple habitant de la Souabe. Ces sentiments ont été naturellement entretenus et ravivés par l'élévation soudaine de la dynastie prussienne. Le pauvre roi de Wurtemberg ne saurait voir sans se sentir humilié cet empereur dont les terres héréditaires, situées dans ses Etats, lui rappellent le mesquin point de départ des Hohenzollern. Il ne saurait voir avec satisfaction l'héritier de l'empire parcourir son royaume pour inspecter les troupes wurtembergoises et pour lui dire, d'un ton hautain, ce qu'il pense de leur discipline. Quant au roi de Bavière, il boude ouvertement; il refuse de voir aucun des membres de "la famille impériale," sous prétexte qu'il n'aime pas le moule. On n'a pas oublié que lorsque le vieil empereur souhaita la bienvenue à son cousin bavarois, en lui disant, peut-être par ironie: "Je suis bien heureux de voir un Wittelsbach à Berlin," on n'a pas oublié que Louis de Bavière fut profondément blessé, parce qu'il vit dans ces paroles une allusion à l'époque où ses ancêtres les Wittelsbach, étaient empereurs d'Allemagne.

Ces sentiments n'existent pas seulement chez les souverains. Le peuple non plus ne pardonne pas à la Prusse son élévation soudaine. Accoutumés à ne subir qu'un joug léger et à trouver chez eux tous les fonctionnaires, depuis le roi jusqu'au bedeau, une simplicité cordiale, les Allemands ne peuvent s'accoutumer à la raideur inexorable et à la discipline de fer des Prussiens. Ils ne sont nullement charmés par les beautés d'une étiquette qui impose à Bismarck lui-même l'obligation de ne paraître en public qu'avec un esquisse à la pointe sur la tête et un grand parapluie au côté; ils ne comprennent pas des règlements de lois qui autorisent un soldat à arrêter immédiatement et coup sur le sabre le malheureux bourgeois soupçonné de vouloir l'insulter. Le ton hautain du conquérant, qui paraît dans tous les ordres emanant des hauts fonctionnaires et la brutalité du sous-officier sont également insupportables aux habitants de l'Allemagne du Sud.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien. Dans certains villages, presque tous les habitants ont opté pour la nationalité française. A Schirmeck, le maire, l'adjoint et les douze conseillers municipaux ont donné leur démission, en réclamant leur qualité de Français, et on n'a pu leur trouver de remplaçants. A Metz, dix-huit mille personnes ont quitté leurs foyers depuis la mi-septembre pour s'établir sur le territoire français. La population de cette ville, qui était de 57,000 habitants avant la guerre, n'est plus que de 40,000.

Frappé par le spectacle de cette émigration, qui n'a d'autre mobile que l'attachement des Alsaciens à la France et leur horreur du régime prussien, la Tribune consent à reconnaître que "jamais dans les temps modernes, on n'avait rien vu de semblable." Les Alsaciens ne veulent pas faire, en effet, une protestation sentimentale. Ils obtiennent un plus noble sentiment qui puisse faire battre le cœur de l'homme, l'amour de la patrie; et pour obéir à ce sentiment, ils sacrifient leurs intérêts. Tout Alsacien qui désire rester Français est tenu, après avoir opté, d'abandonner sa ferme et d'aller vivre six mois en France, pour y établir son domicile légal. Mais cela fait, il sait d'avance qu'on ne lui permettra pas de rentrer dans son village, à moins d'obtenir un permis de séjour, qui lui sera systématiquement refusé. Tout au plus pourra-t-il obtenir l'autorisation

de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Le télégraphe continue à nous entretenir de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains, qui à pris des proportions immenses depuis quinze jours. On estime que 88,000 émigrés d'Alsace sont établis à Nancy seulement, ce qui peut donner une idée du nombre de ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime prussien.

Fouilleur de L'ÉVÉNEMENT

DU 7 OCTOBRE 1872.

LE CŒUR-LOYAL

PAR GUSTAVE AIMARD.

(Suite.)

Monté sur un excellent mustang, que m'avait lauré et dont m'avait fait présent un coureur des bois de mes amis, j'avais fait à petites journées et tous les jours seul, suivant mon habitude, un parcours de quelques centaines de lieues, traversant des montagnes couvertes de neige, des déserts immenses, des rivières rapides et des torrents sinueux, simplement pour venir en amateur visiter les villes espagnoles qui bordent le littoral de l'Océan Pacifique.

J'étais en marche déjà depuis cinquante-sept jours, voyageant en véritable flâneur, m'arrêtant où mon caprice m'envisait à plaisir ma tente. Cependant j'approchais du but que je m'étais fixé; je me trouvais à quelques lieues à peine d'Hermosillo, cette ville qui, ceinte de murailles, possédait une population de quinze mille âmes, défendue par onze cents hommes de troupes régulières commandées par le général Bravo, un des meilleurs et des plus courageux capitaines du Mexique, avait été anciennement attaquée par le comte de Rousset à la tête de moins de deux cent cinquante

Français, et enlevée à la bajonnette en une heure.

Le soleil était couché, l'obscurité devenait de secondes en secondes plus grande. Mon pauvre cheval fatigué d'une traite de plus de quinze lieues, et que je surmenais depuis quelques jours dans l'intention d'arriver plus tôt à Guaymas, n'avancait que péniblement, buttant à chaque pas contre les cailloux pointus de la route.

J'étais moi-même excessivement fatigué, je mourais presque de faim, de sorte que je n'envisageais qu'avec une mine fort pitoyable la perspective de passer encore une nuit à la belle étoile.

Je craignais de m'égarer dans les ténèbres; en vain je cherchais à l'horizon une lumière qui pût me guider vers une habitation. Je savais reconnaître plusieurs haciendas—fermes—aux environs de la ville d'Hermosillo.

Ainsi que tous les hommes qui ont longtemps mené une vie errante, pendant laquelle ils ont été sans cesse le jouet d'événements plus ou moins fâcheux, je suis donc d'une bonne dose de philosophie, chose indispensable lorsqu'on voyage, en Amérique surtout, où la plupart du temps on est livré à sa propre industrie, sans avoir la ressource de pouvoir compter sur un secours étranger.

Je pris mon parti en brève, renonçant avec un soupir de regret à l'espoir d'un souper et d'un abri; comme la nuit s'assombrissait de plus en plus, qu'il était inutile de marcher davantage dans les ténèbres, peut-être dans une direction diamétralement opposée à celle que j'aurais dû suivre; je cherchais des yeux autour de moi une

place convenable pour établir mon bivouac, allumer du feu et trouver un peu d'herbe pour ma monture, qui ainsi que moi mourait de faim.

Ce n'était pas chose facile dans ces campagnes calcinées par un soleil dévorant et converties d'un sable comme de la poussière; cependant, après de longues recherches, je découvris un arbre chétif à l'abri duquel avait poussé une assez maigre végétation.

J'allais mettre pied à terre quand mon oreille fut frappée du bruit lointain du pas d'un cheval qui semblait suivre la même route que moi et s'avavançait rapidement.

Je restai immobile. La rencontre d'un cavalier la nuit dans les campagnes mexicaines donne toujours ample matière à réflexions.

L'étranger que l'on rencontre ainsi peut être un honnête homme, mais il y a tout à parier que c'est un coquin. Dans le doute, j'armai mes revolvers et j'attendis.

Mon attente ne fut pas longue. Au bout de cinq minutes le cavalier m'avait rejoint.

—Buenas noches, caballeros—bonssoir, monsieur,—me dit-il en passant. Il y avait dans la façon dont ce salut m'était jeté quelque chose de si franc que mes soupçons s'évanouirent subitement.

Je répondis. —Où allez-vous donc aussi tard? reprit-il. —Ma foi, répliquai-je naïvement, je serais charmé de le savoir, je crois m'être égaré; dans le doute, je me propose de passer la nuit au pied de cet

deur russe en cette ville a reçu de M. Tencoff, secrétaire du conseil privé de l'Empereur, une note dans laquelle le czar retire ses félicitations à Thiers et exprime le mécontentement de la Russie au sujet de l'attitude agressive du parti radical en France.

Madrid, 6. Il est faux que le gouvernement espagnol ait décidé de se soumettre à la décision d'un conseil des puissances européennes au sujet des réclamations qu'il a portées contre les États-Unis pour dommages causés par des expéditions flibustières organisées par Cuba.

La grève des ouvriers a réussi. Hier soir les patrons accordaient à leurs employés \$14 au lieu de \$12 par semaine.

Bayonne, N. J., ce matin, il est arrivé une explosion de nitroglycérine sur le Chemin de fer Central. On faisait une expérience. Après l'explosion Patk M. Flinn qui n'était pas à plus de 400 pieds de là a été trouvé dans l'état le plus pitoyable qu'on puisse imaginer, un autre ouvrier a reçu un quartier de rocher sur la tête, sa position est critique; un troisième a été lancé en l'air et s'est grièvement contusionné.

M. Rodney Adams, le propriétaire du Courrier de Genève, l'un des plus anciens journaux listés dans Western New-York, est mort ce matin à sa résidence.

Le chef de police McWilliams et le détective Doyle ont été arrêtés ce matin sous accusation d'avoir été complices dans la tentative de vol à la Première Banque Nationale de Jersey City. Les prisonniers ont été écroués en attendant leur procès.

Les dépenses du gouvernement pour la prochaine année fiscale seront réglées sur le revenu et il n'y aura pas de déficit. Tout le monde sera taxé pour produire la somme de \$7,000,000 requise annuellement. La population de l'île sera taxée indirectement par l'augmentation des droits d'importations.

Les forces cubaines unies dans le département de Contracto ont battu l'armée du colonel espagnol Barceñas dans la Sierra de Cretio. D'après des rapports cubains les pertes des espagnols sont portées à 3,000 tués et blessés. Les opérations du capitaine général ont été malheureusement entravées par le manque de soldats.

Le chanoine de la cathédrale a été volé de \$70,000 en or. Madame Valentine Cabelas, une espagnole, a été trouvée étranglée dans son lit. On ne connaît pas les auteurs de ce crime.

Un corps de rebelles a assailli la plantation de canne à sucre de San Manuel, près de Puerto Prudria et ont détruit plusieurs bâtiments. Le général espagnol Morales de los Bías télégraphie de Cuba que l'ennemi a attaqué la ville de Manatuba et coupé les fils télégraphiques reliant entre eux plusieurs ranchos.

Le brigadier général Frenderina télégraphie de Bayonne que l'ennemi a attaqué la ville de Guisla le 21 ultimo et qu'il a été repoussé.

Quebec and Montreal Travelers Free Guide. C'est une petite brochure qui contient toutes les informations nécessaires aux touristes; des tables de distances, les lois postales, de chasse et de pêche, un tableau montrant la différence de temps qu'il y a entre New-York et les principales villes du monde, le tarif postal pour les lettres, circulaires, paquets, lettres, journaux, la dette de principales nations du globe, un tableau comparatif de recensement des quatre anciennes provinces depuis 1861 à 1871, les tarifs des charretiers pour Québec et Montréal, les principaux hôtels des villes du Canada, les principaux endroits d'intérêt de chaque ville, une description de différentes places d'eau, un calendrier, etc., etc.

Ce guide des touristes a été compilé par une personne qui signe les initiales J. F. de St. M. M. Eusebe Sénéchal, de Montréal, en est l'imprimeur.

Colonisation dans le Comté de Portneuf, St. Ubalde et Notre Dame de la Rivière Batiscaum. C'est le titre d'une série d'articles qui ont paru il y a pas longtemps dans le Courrier de Canada et qui ont été subséquemment mis en brochure. Cette année quelques directeurs de la Société de Colonisation No. 1 du comté de Portneuf, suivant l'exemple donné par le bureau de direction de cette société l'an passé ont voulu voir de leurs yeux les travaux de la colonisation à St. Ubalde et sur les bords de la Rivière Batiscaum. C'est le récit de cette excursion qui a été fait par un des directeurs et exposé sous forme de brochure devant le public.

L'excursion s'organisait le 12 août dernier et se composait de MM. les curés de la Pointe aux Trembles, de Portneuf, de Deschambault, de St. Alban, de St. B-sile, de Ste Jeanne de Neuville, de St. Casimir et de Ste. Anne de la Péraie.

Le 2 octobre, le prisonnier a plaidé non coupable, mais il désire aujourd'hui retirer ce plaidoyer et de substituer celui de culpabilité. Le Juge Doucet prononce la sentence suivante: "Réclusion au pénitencier pendant cinq ans, savoir: trois ans pour le larcin commis par le prisonnier chez St. Pierre, et deux ans pour le vol commis chez Blanchard."

Le Cour s'ajourne ensuite jusqu'à 2 h. p. m.

FAITS DIVERS. PAQUEBOT Océanique.—Le steamer Austrian, a été signalé ce matin à 8.30 heures à la Pointe aux Pères. Il est attendu ce soir dans le port. Les malles seront distribuées demain matin.

LD OMBRET DE OS SOIR.—Nous rappelons à l'attention de nos lecteurs le concert de ce soir à la Salle de Lecture, rue Ste. Anne. Nous le renverrons au programme afin qu'ils soient en état de juger du mérite de la soirée. C'est une des soirées musicales les mieux organisées et qui offre aux amateurs de voir sur une même scène tous les meilleurs talents artistiques de Québec interprétant avec une grande perfection les perles les plus brillantes des compositions opératiques de Bellini, Verdi, Rossini, Weber, Herold, etc.

C'est une soirée qui aura un caractère essentiellement distingué sous tous les rapports. Il n'y a pas à Québec de véritable amateur de musique qui ne s'y trouvera pas.

À ce soir donc, au concert, à la Salle de Lecture, 8 1/2 heures, rue Ste. Anne, Haute-Ville.

TABLEAUX BIBLIQUES.—On n'oublie pas que c'est ce soir que commence l'exhibition des tableaux bibliques copiés sur les œuvres du fameux Gustave Doré.

Le panorama durera toute la semaine et mercredi et vendredi après-midi il y aura des matinales.

OGÉMONIE RELIGIEUSE.—La cérémonie de la bénédiction de quatre cloches à St. Romuald hier, a eu un caractère brillant et important.

La foule qui s'était rendue à la cérémonie était énorme; elle envahissait littéralement l'enceinte de la magnifique église de l'endroit. Sa Grâce Mgr. l'archevêque présidait à la bénédiction, assisté de MM. des abbés Charest, curé de St. Roch de Québec, et Deziel, curé de N. D. de Lévis.

Tout le clergé de la ville et des environs se trouvaient dans le chœur.

Il y a eu sermons dans les langues française et anglaise par M. l'abbé L. Paquet. Un chœur sous la conduite de M. Fournier, l'organiste de l'église, a chanté plusieurs morceaux choisis.

M. Bergeron et Mme. Pelletier, M. Roberge et Mme. Hayon, M. et Mme. Stanton, M. et Mme. Leclerc, M. McNaughton et Mme. Gibbons ont été les parrains et marraines des cloches.

Parmi les invités à la cérémonie on remarquait M. et Mme. Jos. Robert, M. et Mme. H. Atkinson, M. Benson Bennett et M. Ritchie, St. Romuald, et M. et Mme. Rosa de St. Nicolas.

On avait descendu et placé à côté des autres dans le chœur la petite cloche de l'église. Les quatre cloches seront placées dans le même clocher. Elles pèsent la première, 2,400 lbs., la seconde, 1,700 lbs.; la troisième, 1,200 lbs.; la quatrième, 800 lbs.

Elles sortent des ateliers de MM. Mears & Stainbank, à Londres, Angleterre et elles ont été importées à Québec par l'entremise de MM. Herby & Mercotte, marchand.

Il faisait beau temps ce matin et une température de mai. On nous informe que la foudre est tombée sur une maison à St. Henri et qu'elle l'a incendiée. Nous n'avons pas pu obtenir d'autres détails sur cet accident.

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DES GORDONNIERS DE QUÉBEC.—À une assemblée des membres de cette société, tenue le 3 octobre 1872 à la Maison du Patronage.

Ses messieurs dont les noms suivent furent élus officiers pour l'année courante: Président.—Joseph Lachance, réélu.

Vice Président.—Guillaume Bresse, réélu. Secrétaire.—Marcel Rochette, réélu. Assistant.—Jas. Côté, réélu. Secrétaire.—Achille Boucher, réélu. Commissaire.—Jos. Payment, réélu. Sous Commissaire.—Jos. Vézina.

Comité de Direction.—Jos. Gilbert, J. Girgax, C. Béchard, le sieur Boivin, P. Langlais, F. Fairdeau, L. Chevalier, Ed. Couray, et Jean Vézina.

STAT ACTUEL DE LA SOCIÉTÉ. Argent en Banque.....\$798 34 Société de Construction.....129 00 Intérêt supposé à 5 par 100.....3 70

Total.....\$981 04 Dû à la Société pour arriérés de contribution.....\$ 67 50 Pour amendes.....9 75

Total.....\$ 77 25 ACHILLE BOUCHER, Secrétaire.

COU DE POLICE.—Présidence de S. H. le Juge Doucet. Trois matelots du navire "Imperial," pour refus d'obéir à un ordre légitime, sont condamnés à 4 semaines de prison.

Deux matelots du même navire, pour avoir malicieusement endommagé les approvisionnements du navire, sont condamnés à 3 mois de prison.

Deux matelots du navire "Oriental," pour s'être absentés sans permission, sont condamnés l'un à deux semaines et l'autre à quatre semaines de prison.

COU DE REORDRE.—Présidence des échevins Chambers et Norris. Alexandre Légaré, comme son patron, Alexandre le-Grand après la bataille d'Arbelles, s'est grié. Il est condamné à quinze jours de prison.

Une série de matelots, Wm. Ford, du Reid Jacket, Richard McConnell, du Russia, Michael Donovan, du Patrick Heary, et Andrew Murphy, sont condamnés, les trois premiers à 8 jours de prison et le dernier à un mois.

Plusieurs charretiers sont condamnés à l'amende pour infraction aux règlements municipaux.

ACCIDENT SUR LE ST. MAURICE.—On lit dans le Constitutionnel: Mardi après-midi, 1er octobre, quatre hommes descendaient le St. Maurice dans une barge, un peu au-dessous des Grés. Ces hommes étaient employés à glaner le reste de la drisse pour M. Stodard. Ils transportaient dans cette barge leur batterie de cuisine. Arrivés au rapide du Fer-à-cheval, l'eau entra un peu dans leur barge; l'un d'eux, M. Jos. Millette, a peur, veut se lever debout, mais au moment où les autres lui ont de s'asseoir, la barge chavira. Le foreman Sam. Jordan se cramponne à l'embarcation et deux des autres suivent son exemple. Seul M. Jos. Millette est comme paralysé; il lui présentent des avirons, ils lui poussent des caisses de thé; rien n'y fait; il reste morne et stupéfait et le courant l'a bientôt emporté. Aux dernières nouvelles son corps n'avait pas été retrouvé. M. Millette était un brave père de famille de St. Etienne, estimé de tout le monde. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

Bulletin Maritime. —Le Secret, Capt. Davison, venant de Picton, etc., est arrivé dans le port dimanche à 11 h. 05 p. m. avec 50 passagers de cabine, 105 d'entrepont et une cargaison générale pour Québec et Montréal. Le capitaine rapporte qu'il y avait 7 navires entre Gaspé et Métis; qu'il y avait 1110 de Basse et une barge à Pile. Madame, tout remontant le fleuve; que la barge Janet, Capt. Sutherland, venant de Liverpool, est arrivée à Québec le 18 septembre; que la barge Margaret, venant de White Haven, et la barge Norden, venant de Liverpool, sont arrivées à Gaspé le 3 du courant, que la goélette fédérale la Canadienne, laissant Gaspé pour la Baie des Chaleurs le même jour, que la goélette Stella Maris, est revenue des Rochers aux Oiseaux; après avoir pris une cargaison d'effets de naufrage; que dans le havre de Picton il y avait des navires dont le tonnage collectif se monte à la somme de 18,500, qui précèdent des chargements de charbon; et que le taux du fret sont de \$4 24 à \$4.50. M. L. Larochelle, pilote du steamer, nous informe qu'il y avait 3 navires en vue du Cap des Rosiers; 2 à Manicouagan; un à la Pointe-aux-Pères; un au Bic et une goélette de pilotes; une autre goélette de pilotes au dessus du Bic; trois navires aux Escoumains; une barge aux Péleries; un navire au dessus de la Traverse; et une barge au dessus des Piliers.

—Le steamer Titian, capt. Buchanan, venant de Picton, est arrivé dans le port samedi soir, avec une cargaison de charbon pour Allan, Rae & Cie., et 56 paquets de cuir à semelle pour Montréal.

Halifax, 1er octobre.—Le steamer Escalibar, échoué dernièrement à Boughion Island, est maintenant à flot.

AVIS AUX MARINS.—Avis est par le présent donné qu'un phare a été érigé par le gouvernement canadien dans le centre de Lark Islet sur le côté ouest de l'entrée de la Rivière Saguenay, dans la Province de Québec, par 48° 5' 30" latitude nord, 69° 49' longitude ouest. La lumière est blanche et fixe. Elle est élevée à 35 pieds au-dessus du niveau de la marée haute et en temps clair elle peut être vue à 10 milles. La tour est carrée et en bois; elle a 29 pieds de haut et est peinte en blanc. L'appareil lumineux est capotique. Cette lumière sera à guider les navires dans le Saguenay. La lumière a brillé pour la première fois le 1er octobre.

Exposition d'Hamilton—Woodley & Cie. F. O. Paquet. Huitres fraîches de Malpeque—J. Lepage. Cheval à vendre—do Patrole! Pétrole!—do Harong—do

Revue Financière et Commerciale. Québec, 7 octobre 1872. Montant perçu à la douane de Québec, le 5 du courant, dans le Port de Québec, \$1,423.29

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 27 p. m., 7 octobre 1872. Exchange sterling 107. Greenbacks 84, 87.

MARCHE DE NEW-YORK 5 octobre. Coton 191c. Fleur, de 6c à 10c plus bas; recettes 18,000 qts; ventes, 9,000 qts, de 6.00 à 6.45 pour sup. de l'Ouest; de 7.00 à 7.90 pour commune de choix extra, de l'Est; 7.10 à 8.40 pour celle de choix extra fine.

Fleur de seigle, de 4.50 à 5.40. Blé, plus ferme; recettes, 123,000 minots, ventes 56,000 à \$1.47 à 1.61 pour blé du printemps, No. 2, en magasin; de \$1.58 à \$1.63 pour No. 1; de \$1.57 à \$1.68 pour blé rouge de l'hiver, de l'Ouest; \$1.70 à \$1.78, pour blé jaune de l'Ouest; de \$1.70 à \$1.85, pour blé blanc de l'Ouest. Seigle, fermé ferme.

Blé d'inde, ferme; recettes 249,600 minots; ventes, 105,000 minots, de 62c à 63c pour le malé de l'Ouest, arrivé par bateaux à vapeur, et 63c à 64 pour du port navires.

Orges, ferme languissant. Avoine, fermée plus ferme; recettes, 63,000 minots; ventes, 25,000 minots, de 42 à 43 cts. pour l'avoine de l'Ouest en magasin, et 45 à 46c pour la blanche de l'Ohio.

Lard, fermé plus ferme, de \$14.25 à \$14.45 pour le moussu nouveau. Saïndoux, de 81c à 82c pour le steam rendered et 82c pour le kettle rendered. Fromage, de 11 à 14 cts. Pétrole cru, 13 1/2; raffiné, 26c.

IMPORTATIONS. 5 octobre. Par le vapeur Secret, Davison, de Picton, etc.—31 quarts d'huile, 1 demi-quart de poisson à Bun Eden, 67 quarts d'huiles à Jos. Lepage, 45 do à W. J. B. 100 do à Leclerc & Letellier, 75 do à Henry Glass, 20 do à Geo. Pinnault, 14 do à Thos. Carr, 50 do par ordre 75 boîtes de poisson à W. H. Herby & Cie., 50 boîtes de chocolat, 25 do de coco en bûton à J. Whitehead & Cie. 1 case à Hugh Balfour, 1 boîte à E. LeMoine, 1 quart de poisson au Rév. Auclair, 3 quarts de poisson à Verret, Fraser & Cie.—Reste de la cargaison pour Montréal.

Par le Grand-Trou, etc.—75 do à J. K. Boswell, 2 do à J. Knight & Cie., 1 caisse de moutures à T. Fournier, 11 barils de verroteries à McCaghey, Dolbec & Cie., 1 caisse de moutures à A. Bélanger, 2 boucarts de tabacs, 1 baril de do à C. J. Turcotte.

NAVIRE HEITCH, Renner, Leith, 27 Août, A. F. A. —Asyria, Blanche, Greenock, 28 Août, Wm. Crawford & Fils, fer en saumon. —Margaret Ann, Nicholson, Bristol, 22 Août, H. Fry, lest. —Home, Blauvelt, Greenock, 30 Août, E. H. Duval, charbon, etc. —Zetland, Dick, Liverpool, 29 Août, A. Gilmour & Cie, lest. —Ernestine, Auger, Londres, 20 Août, A. Gilmour & Cie, lest. —Rising Sun, Onton, Liverpool, 22 Août, Conlthurst & Mac hie, lest. —Marco Polo, Owen, Londres, 28 Août, Conlthurst & Mac hie, lest. —Victory Hodgson, Sunderland, 21 Août, Nicoll & Deau, lest. —Reford, Tellefsen, Londres, 21 Août, R. B. Dobell & Cie, lest. —Mediator, Hunter, Liverpool, 13 Août, DeWolfe & Powell, lest. —City of Manchester, Ditchburn, Greenock, 27 Août, Dinning & Webster, charbon. —Harald Heierager, Høllensen, Londres, 19 Août, ordre, lest. —Barque Unquhart, Sunderland, 13 Août, Carbay & Bouth, charbon, etc. —Jersey, Robertson, Limerick, 17 Août, John Burstall & Cie, lest. —Victoria, McTaggart, Sligo, 23 Août, Penaberton & Cie, lest. —Auxiliary, Love, Hayle, 4 Sept., J. Sharples & Fils & Cie, lest. —Betty, Whaler, Waterford, 20 Août, John Sharples, Fils & Cie, lest. —Lady Peel, Hansen, St. Nazaire, 18 Août, J. Sharples, Fils & Cie, lest. —Ornel, Oshorne, Cardiff, 8 Août, Allans, Rae & Cie, charbon. —Wilhelm I, Marcens, Cardiff, 25 Juillet, Allans, Rae & Cie, lest, charbon. —Brigantine Sally Brown, Matthews, Newark, N. J., 16 Sept., DeWolf & Powell, charbon, pour Montréal.

Goélette Les Dufferin, avec la cargaison du vapeur naufragé Edith Emily, à Henry Fry. —Hirma, Deronier, do do do do do do. —Ohas. Ward, Bell, Sunderland, 30 Août. —Radnager, Thomas, Halifax, 23 Sept. —McLeod Morris, Dublin, 28 Août. —Persian, Bourke, Liverpool, 17 Août. —Jane, Rees, Falmouth, 20 Août. —Aspirantins, Queenstown, 27 Août, pour Québec.

—Le vapeur Conqueror No. 2 a laissé le port samedi matin pour Montréal avec la barge Mathilda Octavia, le brigantin Star et une goélette à sa remorque. —La barge Leonide, Capt. McGowan, est revenue de Montréal samedi à la remorque du Conqueror No. 1. —Le vapeur Meteor est revenu samedi de Montréal avec la barge Liberator.

Kong Sterre, Kyttendahl, Newry, 23 Août. SS. Secret, Davison, Picton, etc. Cie. SS. P. G. Q., 155 passagers et cargaison générale pour Québec et Montréal. Fride of the Ocean Randall, Londres, 10 Août. Imperial, Myles, Greenock, 5 Septembre.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD. Québec, 7 octobre 1872. Barque Meteor, D. Bernard, Montréal, fleur. —Marie, Z. Marchand, Montréal, fleur et son. —Reine des Anges, A. Toupin, Montréal, fleur. Goélette Flora, Frs. Boulet, Gaspé, morue verte, sèche, huile.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE. Québec, 7 octobre 1872. Goélette Mary Jane, L. Bernier, bois. —Notre Dame de Betsiamis, Ant. Volant, lest. —Marie Constanine, Desgagnier, bois. —Hermine, Gagnon, bardeaux et bois. —Marie Délima, Talbot, bois.

HEURES DE LA MAREE HAUTE. Octobre. Soir. Lundi.....7 h. m. 9-6 9-26 Mardi.....Oct. 8 9-44 0-5 Mercredi.....9 10-29 0 55 Jeudi.....10 11-25 1-58 Vendredi.....11 0-23 1-17 Samedi.....12 2-7 2-56 Dimanche.....13 3-38 9-12

PHASES DE LA LUNE. Premier Quartier, Mercredi, le 8 du courant, à 4 heures 18 minutes p. m. Plusieurs personnes apparemment en bonne santé en se couchant, meurent pendant les heures d'émergence de trois à cinq heures du matin. En ce moment là, la force vitale est laissée au minimum, et la nature succombe très rapidement. Le Sirop Composé d'Hypophosphate de chaux soutient et tonifie le système nerveux et son usage est une précaution nécessaire contre une mort prématurée.

Annances Nouvelles. ETABLIS EN 1870. F. O. PAQUET, PLAQUEUR en Argent et en Cuivre et Manufacturier de Garnitures de Voitures et de Haras, No. 2, Rue Bédard, justament au Terminus des Chers Urbains, St. Sauveur.

CHEVAL A VENDRE. BON, sain et âgé de 7 ans. A vendre par J. LEPAGE, Marchand à Commission, No. 7, Rue St. Pierre, Besse-Ville. Québec, 7 octobre 1872.

Huitres Fraîches de Malpeque. RECUES aujourd'hui par le "Secret" et à vendre par J. LEPAGE, Marchand à Commission, No. 7, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 7 octobre 1872.

PETROLE! PETROLE!! 100 BARILS de Pétrole, marque choisie, en vente en lots à la convenance des acheteurs. Par J. LEPAGE, Marchand à Commission, No. 7, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 7 octobre 1872.

HARENG. 200 QUARTS de Hareng, à vendre à bon marché, pour clore une consignation. Par J. LEPAGE, Marchand à Commission, No. 7, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 7 octobre 1872.

SALLE DE MUSIQUE. LUNDI SOIR, 7 OCTOBRE 1872. Et les soirs suivants avec des "Matinées" Vendredi et Samedi après-midi.

LA GALLERIE BIBLIQUE ET LA VIE DE JESUS-CHRIST CUSTAVE DORE. L'exhibition la plus artistique et la plus belle qu'il ait jamais été donné au public Québécois de voir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec. Dame ADELAÏDE MATTE, de Québec, Demanderesse. No 1811. vs MOISE BLOUIN, Commerçant de Québec, Défendeur.

EN DÉCHARGEMENT DU "HAREFIELD." 50 TONNES de Sucre Brillant Raffiné. 100 Sacs de Riz Sâssé de 1ère qualité. 200 Barils d'Huile d'Olive. 2 Caisnes d'Huile de Ricin. 75 de Marinades Mèlées. 50 Quarts de Soda en Cristaux. 10 de Soufre en Bâton.

LA BANQUE NATIONALE. UN dividende de QUATRE pour CENT sur le capital de cette institution pour les 6 derniers mois, deviendra payable, le 1er et après le 20 de NOVEMBRE prochain. Les titres de transfert seront fermés depuis le 15 OCTOBRE jusqu'au 2 NOVEMBRE prochain, inclusivement.

VENTE A L'ENCAN, PAR O. MURPHY. VENTE FINALE D'ÉPICERIES. Il sera offert aux enchères MRCREDI, le 9 OCTOBRE au Magasin de Fen. M. WAI. POSTON, maintenant occupé par M. O'Doherty & Cie, la balance d'épicerie qui reste en Magasin, consistant en: Th's Souchong, en boîte. "Twinkay en demi-boîtes. Gunpowder. Caisnes d'huile d'olive raffinée, en bouteilles d'une chopine et d'une pint.

Caisnes d'huile d'olive raffinée, en bouteilles d'une chopine et d'une pint. Bière d'Alsopp en barils. Vinaigre de Bordeaux "en caisses. Caisnes de Claret, "Étoiles" de J. Violette & Cie, bouteilles d'une chopine et d'une pint.

Caisnes de Claret, "Gourmets" de J. Violette & Cie, bouteilles d'une chopine et d'une pint. Caisnes de Claret St. Julien. "de Marschino. "d'Eau de vie de J. Violette & Cie, "d'Amers Vermouth. "de Jus de Citrus Cordial. "de Mine de Charbon en bâtons pour des poeles.

Articles de Moutarde de Cross & Black well, lbs. "de Wix de lbs. et qts. "de Catsup aux Champignons en bouteilles d'une Chopine. "de Vin d'Oporto Ymasi & Cie, "FF. "Espagnole. "Olley, Cramp & Cie, "Double Arrow".

Pensionnaires Demandés. DEUX MESSIEURS trouveront une bonne pension dans une famille privée en s'adressant au numéro 941, Rue et Faubourg St. Jean. Québec, 5 octobre 1872-3fp

A VENDRE. A la Manufacture d'Instruments Agricoles DE QUÉBEC. DES Moulins à Battre perfectionnés et améliorés, et d'après le dernier système Américain, pour un cheval ou à deux chevaux. S'adresser sur les lieux à St. Sauveur de Québec ou à R. P. VALLEE, Secrétaire-Trésorier. Québec, 4 octobre 1872-3m

La Compagnie d'Instruments Agricoles DE QUÉBEC. AVIS. La Compagnie ci-dessus informe le Public qu'elle est prête à prendre des commandes pour toutes sortes de Machineries, tels que, Machines à Rabotter de Fer et de Bois, Tours à Fer et à Bois, Scies de toutes sortes, Scies Rondes montées dans tous les genres et Echasses de toutes sortes, Machines à Moutoir et à Secouer.

Toutes espèces d'Instruments Aratoires tel que: Fauchasses, Moulins à battre, Bateaux, Crilbes, Charrues, Fanneuses, Moissonneuses, Herse, Coupe Paille, Semoirs, Machines à Laver, Barattes, Presses et Chaudronneries de tout genre pour l'Agriculture. Cette Compagnie vient d'établir une Fonderie d'après les nouveaux principes Américains. Elle emploie que la première qualité de Fonte et de Charbon et ne fait que la première qualité d'ouvrages dans tous les genres. Tous ordres seront exécutés avec la plus grande promptitude. S'adresser à la Manufacture à Bédardville, St. Sauveur, près Québec.

AUX MARCHANDS. CAMPAGNE. Caisnes Salsepareille de Bristol. Caisnes Salsepareille d'Ayer. Caisnes Salsepareille de Duncan. Caisnes Salsepareille de Radway. Caisnes Painkiller de Perry, Davis & Cie. Caisnes Récupérateur de Radway. Caisnes Eau de Floride. Caisnes Huile de Castor. Caisnes Trésor de Picanit. Caisnes Sirop de Mme. Winslow. Caisnes Arnica N. D. des Neiges.

Huile pour les Cheveux, Essences, Pommades, Pitules de toutes sortes, Sel, Senné, Teintures en Cristaux, etc., au plus bas prix. ED. GIBOUX & FRERE, 33, Rue St. Pierre, B.-V. Québec, 4 octobre 1872.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec. Dame ADELAÏDE MATTE, de Québec, Demanderesse. No 1811. vs MOISE BLOUIN, Commerçant de Québec, Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une action en séparation de biens a été instituée par la Demanderesse contre le Défendeur en la présente cause. JOSEPH NADEAU, Procureur de la Demanderesse. Québec, 4 octobre 1872-1m

EN DÉCHARGEMENT DU "HAREFIELD." 50 TONNES de Sucre Brillant Raffiné. 100 Sacs de Riz Sâssé de 1ère qualité. 200 Barils d'Huile d'Olive. 2 Caisnes d'Huile de Ricin. 75 de Marinades Mèlées. 50 Quarts de Soda en Cristaux. 10 de Soufre en Bâton.

LA BANQUE NATIONALE. UN dividende de QUATRE pour CENT sur le capital de cette institution pour les 6 derniers mois, deviendra payable, le 1er et après le 20 de NOVEMBRE prochain. Les titres de transfert seront fermés depuis le 15 OCTOBRE jusqu'au 2 NOVEMBRE prochain, inclusivement.

LA BANQUE NATIONALE. F. VEZINA, Caissier. Québec, 1 octobre 1872.

Annonces Nouvelles.

EXPOSITION D'HAMILTON.

Le Premier Grand Prix !
Le plus élevé des Prix !
Premier Prix Extraordinaire !

Accordé à la recommandation des très honorables juges, à MM. C. W. WILLIAM & CIE., Fabricants de Machines à Coudre de Montréal, pour leur machine SINGER à Coudre, à l'usage des Familles, comme étant supérieure à toute autre machine fabriquée en Canada.

WOODLEY & CIE., SEULS AGENTS A QUÉBEC. NO. 26, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

Québec, 7 octobre 1872.

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS.

NAPOLEON FILLION,

MARCHAND ÉPICIER. Coin des Rues du Pont et de la Reine.

L'honneur d'informer le public de Québec et de ses environs qu'il vient de compléter son assortiment de Vins, Liqueurs et d'Épiceries en général. L'assortiment se compose de ce qui compose un magasin bien assorti, et l'on trouvera toujours à son magasin des effets qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du prix et la qualité.

On compte sur une visite. PHILEMON BRUNET, Horloger et Bijoutier, Encoignure des Rues de l'Église et St. Joseph, Vis-à-vis la place de l'Église. Québec, 26 septembre 1872.

MUSIQUE NOUVELLE !!

Huit Mélodies pour Chant ACCOMPAGNEMENT DE PIANO

LEON JOURET.

1. Ritournelle. 2. J'aime à chanter. 3. L'Absent. 4. L'Évangile des Champs. 5. Le Collier de Coeur. 6. Prélude. 7. Promenade aux Champs. 8. Le Franc Archer.

AVIS.

Je suis prêt à prendre des ordres pour des Tapis aux prix directs des manufactures de Bruxelles et de Tournay. Voir les Patrons à mon Bureau. CHARLES HUOT, Chambres Commerciales, No. 19, Rue St. Pierre. Québec, 28 septembre 1872—1m

AVIS.

LES personnes qui ont contracté des dettes envers feu ALEXIS DEROUSSELLE, en son vivant de Beauport, cénier, sont informées que la moitié de leur dette appartient à la succession de feu MARGUERITE MATHUBIN, épouse commune en biens du dit ALEXIS DEROUSSELLE, et qu'elle doit payer cette moitié à M. GEORGE BOISSONNAULT, exécuteur-testamentaire de la dite Dame DEROUSSELLE, et quant à l'autre moitié de leur dette qui appartient à la succession du dit feu ALEXIS DEROUSSELLE, elles sont notifiées que si elles la paient à VICTOIRE FREDERTE alias FRADET ou à ses agents et procureurs, elles courent le risque de payer deux fois, parce que le testament du dit ALEXIS DEROUSSELLE est contesté devant les tribunaux par ses enfants.

RAISINS ! RAISINS !!

RAISIN Frais reçu tous les jours des vignes dans les serres. Le meilleur Raisin de Serres Chaudes. Raisin Noir d'Homberg, Blanc de Nice, Royal Muscat, Grisé de Frontignac, Lady Downs, Blanc de Syrie.

VENANT D'ÊTRE REÇU.

JAMBONS de Cincinnati. Marmelade Keillar de Dundee. A vendre par ADAM WATTERS, 11 et 13, Rue St. Jean. Québec, 2 octobre 1872—6f

FINNAN HADDIES,

PREPARES PAR McEWAN, (et arrivés par Express.)

VENANT D'ÊTRE REÇU et à vendre chez

ADAM WATTERS, 11 et 13, Rue St. Jean. Québec, 2 octobre 1872—6f

COCO VAN HOUTENS.

Venant d'être reçu par le "Sarmation." UN assortiment de Coco Van Houtens en Caisnes de 1 et de 1 lb. ADAM WATTERS, 11 et 13, Rue St. Jean. Québec, 2 octobre 1872—6f

ROMANCE NOUVELLE !!

ENVOI DE FLEURS—GOUNOD. PRIX.....35 Cents.

CETTE délicate romance, une des plus savantes inspirations de Gounod, est en vente chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, 111, rue St. Jean. (Banque d'Épargne) Québec, 1 octobre 1872.

IMPORTATIONS NOUVELLES

Particulièrement Remarquables. Horloges, Pendules, Montres, Bijouteries, Style Moderne, GOÛTS NOUVEAUX ET FASHIONABLES. AVIS SPÉCIAL.

LES pratiques de la maison et le public généralement est invité d'une manière toute spéciale à venir voir le splendide assortiment d'Horloges, Pendules, Montres, Bijouteries en Or, en Argent et en Jais, ainsi que les riches argenteries dont le magasin vient de s'enrichir.

Tous ces articles d'importation nouvelle d'Europe et des États-Unis, sont dignes d'une visite des amateurs et des connaisseurs dans la Bijouterie, l'Horlogerie et l'Orfèvrerie. La maison, grâce à ce nouvel assortiment, se trouve en état de répondre à toutes les demandes et de donner aux plus exigeants une satisfaction qu'ils ne rencontrent pas ailleurs.

On ne peut trop attirer l'attention des acheteurs, des dames, des fiancés, d'élégants, enfin de tout le monde sur ces articles de fine bijouterie. Dans l'assortiment, il y a des Bagues, des Anneaux, des Jongs, des Pendants d'Oreilles, des Épinglettes, des Médailleurs, des Garnitures complètes, en Or, en Argent et en Jais, dont le travail délicat, artistique et digne de l'habileté de leurs formes est digne de l'habileté de leur fabrication. Dans leur genre, les Montres, les Pendules, les Horloges rivalisent de perfection dans leur fini avec les bijouteries. Les Argenteries dont l'assortiment est limité ne peuvent être passées sous silence. Leur valeur intrinsèque et l'habileté de leurs formes et de leurs décors les recommandent à l'attention particulière des acheteurs.

On compte sur une visite. PHILEMON BRUNET, Horloger et Bijoutier, Encoignure des Rues de l'Église et St. Joseph, Vis-à-vis la place de l'Église. Québec, 26 septembre 1872.

ÉTABLI EN 1860.

EMILE JACOT,

IMPORTATEUR DE MONTRES D'OR ET D'ARGENT, Bijouteries en Or et en Jais, ARGENTERIES, HORLOGES ET ARTICLES DE FANTAISIE, 37, Rue de la Couronne, St. Roch, QUÉBEC.

Montres nettoyées et réparées avec soin. PRIX MODÉRÉS. Québec, 23 septembre 1872.

ALFRED EMOND,

MARCHAND-ÉPICIER, EN GROS ET EN DÉTAIL, RUE DU PONT, ST. ROCH.

L'honneur d'informer le public de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir tout son assortiment d'Épiceries riches, Vins et Liqueurs qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de la qualité. Ces articles étant achetés à de bonnes conditions ils peuvent les laisser à des prix qui défient toute compétition.

On demande une visite. J. B. THIBAudeau, N. B.—J. B. T. à l'honneur de prévenir le public qu'il continue comme par le passé à tenir son magasin d'Épiceries, Vins et Liqueurs, au No. 25, Rue du Pont, où l'on trouvera toujours un bon assortiment de Fruits et Légumes de la Province et des États-Unis, le tout à des prix très modérés. Il espère que par l'attention et la régularité qu'il mettra à servir ceux qui l'honoreront de leur visite méritée comme par le passé une part de patronage public. Québec, 20 septembre 1872—3s

T. MORISSETTE & CIE.,

MARCHANDS-ÉPICIERS, 35, RUE DU PONT, ST. ROCH.

L'honneur de prévenir le public en général ainsi que leurs amis qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'Épiceries, Vins et Liqueurs, au No. 25, Rue du Pont, où l'on trouvera toujours un bon assortiment de Thé, Café, Sucre, Cassonade, Sirop, Mielasse, Tabac, Jambon, Fromage, etc., etc.

On demande une visite. F. DURAND, N. B.—F. DURAND, Mécanicien, No. 354, Rue St. Jean. Québec, 20 septembre 1872—6m

F. X. LEPAGE,

No. 34, Rue de la Couronne, L'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de compléter ses achats pour la saison d'automne, de Marchandises sèches provenant des premières maisons d'Europe et de la Province.

Les Marchandises achetées spécialement pour le commerce sont prêtes maintenant à être offertes au public à des conditions qui défient toute compétition tant pour le prix que pour la qualité, vu qu'elles ont été achetées avant la hausse qui s'est fait sentir cet automne.

L'assortiment considérable qui est maintenant en magasin se compose de Tweed Canadien, Écosais et Anglais, Drap foulé et double foulé, Drap de Pilote, de Caeter, Reversible noir et de couleur, Flanelle rouge, blanche, de couleur et de fantaisie, Alpacas, Mérinos et Colong noir et de couleurs, Couvertes, Windings, Kites à Robes, etc.

On compte sur une visite. F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne. Québec, 18 septembre 1872.

NOUVELLES MARCHANDISES.

Nous désirons respectueusement annoncer au public en général, que nous avons reçues cette semaine de Paris et de Londres plus de

75 CAISSES DE MARCHANDISES.

N. B.—Nos Marchandises sont les plus belles et les plus recherchées que la France et le Royaume Uni peuvent produire.

Nous avons dans notre établissement

4 DÉPARTEMENTS

qui ne le cèdent à aucun sur ce continent, viz :

Départements des Robes.

Départements des Manteaux.

Départements des Chapeaux et

Départements des Tailleurs.

LEGER & RINFRET,

No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

AVIS.

Nous ne prétendons pas de vendre nos Marchandises au-dessous du prix coûtant, mais nous les vendons certainement avec de très petit profits.

Nous vendons toujours à réduction et à des prix pour défier toute compétition.

Nous ne vendons pas nos Marchandises à des prix élevés pendant une partie de l'année afin de les réduire plus tard.

Nous vendons toujours à bon marché.

FYFE & GARNEAU,

No. 55, RUE ST. JEAN. Québec, 2 octobre 1872.



CORPORATION DE QUÉBEC. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 28 septembre 1872.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que la Corporation de la Cité de Québec fera application à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, par la passation d'un acte pour refondre les divers actes relatifs à la Cité de Québec, et afin d'obtenir de nouveaux pouvoirs pour la dite Corporation, et que les dits amendements et pouvoirs seront entre autres choses pour changer la nature de l'hypothèque dont est grevé par l'acte 33 Vict, chap. 46, le fonds consolidé classe B, et d'accorder aux possesseurs du dit fonds la même hypothèque dont sont grevés les débiteurs nommés et désignés par deux réquisitions par lequel le dit fonds, et de permettre l'émission par la Corporation de bons pour ouvrir une rue parallèle à la rue Saint-Pierre ou à peu près, depuis ou vers la rue Dalhousie, jusqu'au marché Champlain.

Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité. Québec, 28 septembre 1872.



CORPORATION DE QUÉBEC. AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 33 Vict, Chap. 46, tel qu'amendé par l'acte 34 Vict, Chap. 35, la nomination des candidats pour l'office d'un échevin pour le Quartier Montcalm dans la Cité de Québec, devenu vacant par le décès de feu W. W. Scott, Esq., a eu lieu ce 20 SEPTEMBRE, 1872, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois de septembre, à onze heures, au Bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, entre NEUF heures du matin et QUATRE heures de l'après-midi (deux jours d'avis ayant été préalablement donné tel que requis par la loi) et que les candidats dont suivent les noms ont été nommés et désignés par deux réquisitions par écrit respectivement signées par deux ou plusieurs électeurs dûment qualifiés, suivant l'acte ci-dessus premierment cité, et déposés dans le Bureau du dit Greffier de la Cité, le dit VINGT CINQ SEPTEMBRE courant, savoir : Arthur Humphry Murphy, greffier de la dite Cité de Québec, marchand, et Charles Hamilton, Esq., de la Cité de Québec, avocat ; plus d'un candidat ayant donné son nom pour la dite charge d'échevin pour le Quartier Montcalm, je donne de plus avis par ces présentes, que la votation pour l'office d'échevin pour le Quartier Montcalm aura lieu à mon Bureau, les QUATREZIÈME et QUINZIÈME jours d'OCTOBRE prochain (1872), entre NEUF heures du matin et QUATRE heures de l'après-midi, chaque jour, d'après les dispositions des actes ci-dessus cités.

L. A. CANNON, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, 26 septembre 1872—15f

GLOVER, FRY & CIE.

Viennent de recevoir par le S. S. "Scandinavian" arrivés dernièrement dans ce Port, la plus grande partie de leur IMPORTATION pour le

COMMERCE D'AUTOMNE ET D'HIVER, Consistant en un assortiment général des MARCHANDISES les plus nouvelles et les plus à la mode.

Étoiles à Robes, Soies, Velours, Mantilles et Gilets, Imitations de Pelletteries et autres Étoffes à Manteaux, Habillements complet, Châles et Pajamas en Laine et en Draps, Fleurs, Plumes, Rubans, Dentelles, Cravates, Garnitures, Mirais, etc.

Leur assortiment de Marchandises en Laine est au grand complet. Bas de Laine pour Dames et Enfants. Camisoles en Laine d'Agneaux pour Dames.

Laines à Tricot, Couvertes, Flanelles, Couvertes (Rugs) pour voitures. Ils ont aussi constamment en mains le meilleur assortiment de meilleurs Cotons et Toiles à l'usage des familles. Quelques bonnes Couturières, soit pour Robes ou pour Manteaux, seraient employées constamment aussi chez

GLOVER, FRY & CIE. Québec, 4 septembre 1872.

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Kamouraska. Dans la Cour Supérieure. Dans l'affaire de Madame ZOÉ O'MEARA, épouse de F. M. Paquet, Faillite.

Un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers et le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE prochain, elle s'adressera à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par la effective. ZOÉ O'MEARA, Par A. FRASSE, Son procureur ad litem. Québec, 3 octobre 1872—1m

Acte de la faillite 1869.

Dans l'affaire de RENEALD & HUDON, de Chicoutimi, Faillite. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, et une réunion des dits créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Pierre, Québec, SAMEDI, le 5e jour OCTOBRE prochain, à 2 heures P. M., pour l'interrogatoire public du Failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 24 septembre 1872—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de FRANÇOIS CURODEAU, Fils, Faillite. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations en détail devant moi d'ici à un mois, et une réunion des créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Pierre, Québec, JEDI, le 24e jour OCTOBRE prochain, à ONZE heures A. M., pour l'interrogatoire public du Failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 24 septembre 1872—2s

Acte concernant la Faillite de 1869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec. Dans l'affaire de GEORGE SYLVESTRE, Faillite. MARDI, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte. GEORGE SYLVESTRE, Par T. MOULON, Son procureur ad litem. Québec, 13 septembre 1872—1m

BENZINE.

50 QUARTS Benzine du Haut-Canada venant d'être reçus. A vendre par F. O. VALLERAND, P. S.—La Benzine, double distillée des États-Unis, est importée sur commande. Québec, 16 septembre 1872.

Cheminees de Lampes.

200 CAISSES de Cheminees de Lampes. 100 Caisnes de Cheminees de Lampes. Ces Cheminees sont assorties de 1ère et 2nde qualité et de différents dimensions. A vendre par F. O. VALLERAND, No. 6, Côte de la Basse-Ville, et No. 14, Rue Notre-Dame. Québec 16 septembre 1872.

Pastilles du Dr. Gauvreau

POUR LA TOUX. J'AI le plaisir d'annoncer au public un nouveau remède qui est destiné à avoir une circulation immense si j'en juge d'après les cures nombreuses qu'il a opérées depuis un peu plus d'un an que nous l'expérimentons. Ces pastilles ont donné les résultats les plus satisfaisants dans les cas d'Asthme, Bronchites, Extinction de Voix, Océphalique, etc., etc., que nous avons soumis à ce traitement. Pour prouver l'efficacité de ce remède, des certificats de personnes les mieux connues et de la plus haute respectabilité accompagnent chaque boîte.

Ces pastilles ne contiennent rien de nuisible à la santé et sont réparées par moi-même d'après la formule du Dr. Gauvreau, M. L. L. En vente chez tous les pharmaciens.—Prix 26 cents la boîte. DEPOT GENERAL, F. E. GAUVREAU, Droguiste. Québec, 14 août 1872—1a

ARGENT A PLACER.

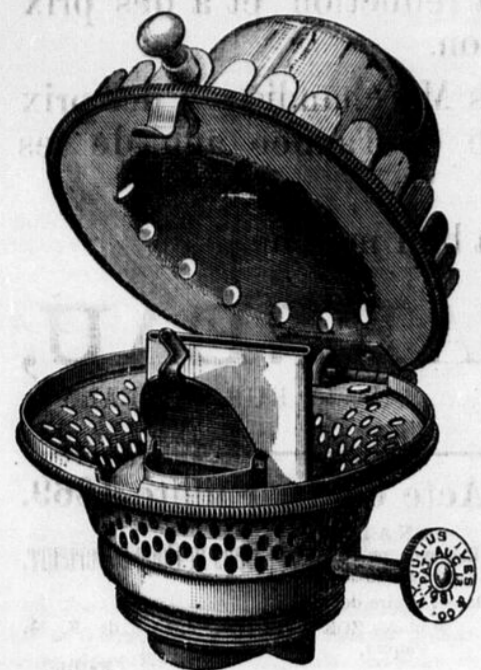
Un soussigné est chargé de placer, sur bonnes hypothèques, trois sommes de \$2,000, \$2,400, une de \$1,000 et une de \$600. S. GLACKEMEYER, N. P. Québec, 28 août 1872.

QUEBEC ET ST. ROMUALD.

USQUA nouvel avis le vapeur "JAMES" traversera comme suit, arrêtant aux quais de MM. Bowen & Dohell, Sillery : Laissera St. Romuald à 6.00 A. M. à 7.30 A. M. à 9.00 A. M. à 12.00 A. M. à 2.00 P. M. à 4.00 P. M. à 6.00 P. M. Le Dimanche à 2.00 P. M. à 4.00 P. M. à 6.00 P. M. Québec, 3 juillet 1872.

Jarres à Fruit à Bouchon Fixe et Hermétique. 100 Douzaines de Coupes à Gelées à Couverture Fixe et Hermétique.

De la Fabrique de Lampes Brevetées de Ives.



VENANT D'ÊTRE REÇU: Un assortiment complet de Lampes à Salon, Salle à Dîner, Bibliothèque, Salles, Bureaux et Couloirs.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, Dessert, Thé, Café, Toilette, Chambre à Coucher, Coupes à Barbe et autres.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, Dessert, Thé, Café, Toilette, Chambre à Coucher, Coupes à Barbe et autres.

VERRETERIES. Patrons enjolivés, simples, unis, Carafes, Carafons, Vases à Chaiet, Aguières, Goblets. Verres à Eau, à Champagne, à Xérés, à Oporto, à Clairet, Flacons à Eau, Vases et Bols à usage.

500 Caisnes d'huile "Silver Star." CINQ CENTES CAISSNES. Huile Supérieure empaquetée en quantité variant jusqu'à 10 gallons expressément pour les cargaisons de navires et l'usage des familles.

Statuettes et Bustes en Marbre de Paros. En grande variété. Sujets choisis, Mythologiques, Artistiques et Historiques.

MAGASIN: Nos. 24 et 25, RUE ST. PAUL, QUÉBEC. Québec, 11 septembre 1872.

QUEBEC, BOSTON et NEW YORK. TRAJET ABRÉGÉ VIA LE CHEMIN DE FER DES RIVIÈRES CONNECTICUT et PASSUMPSIC.

Valleé de Massawippi. Se reliant au Grand-Tronc, à Sherbrooke, P. Q. Le Trajet à New York et aux autres points du Sud, abrégé de 70 milles.

La plus courte et la plus charnante route à NI WFOBT, N. H. CONCORD, H. H. NASHUA, N. H. MANDEN, N. H. BELMONT FALLS, Vt. LOWELL, Mass. PITTSBURGH, Mass. HAITFORD, Conn. PROVIDENCE, R. I. FALL RIVER, BOSTON. PHILADELPHIA. BALTIMORE. WASHINGTON.

Deux Trains Express marchent tous les jours. TRAIN DE LA MALLE. Laisse Québec 1.00 p.m. Laisse Québec 3.00 p.m.

NOUVEL ARRANGEMENT. Un Char Doré et Salon Pullman a été récemment placé sur la ligne entre Sherbrooke et Boston.

BUREAU DES BILLETTS POUR TOUS LES POINTS DES ETATS-UNIS. Rue St. Louis, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

AVIS. Le soussigné a l'honneur d'informer le public et les parties intéressées que le greffe de son Bureau est établi à Québec, No. 1, rue St. Louis.

BUREAU DES BILLETTS POUR TOUS LES POINTS DES ETATS-UNIS. Rue St. Louis, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

Que sont les Machines Singer à Coudre à l'Usage des Familles et des Manufacturiers?

Elles sont juste ce qu'elles prétendent être: les meilleures Machines à Coudre qui existent.

Elles exécutent toute espèce d'ouvrage. La Machine Singer à Coudre à l'Usage des Manufacturiers opère dans le Tissue le plus délicat comme dans le Cuir le plus épais employé soit pour la fabrication des Bottes soit pour celle des Harnais.

C. W. WILLIAMS & Cie., Fabricants. SEULS AGENTS A QUEBEC: WOODLEY & CIE., No. 26 RUE ST. JEAN.

Aussi Agents des Fabriques des célèbres Machines à Coudre Wm & Lettre A, Petit Wanzler, Home; Wheeler & Wilson, Raymond, etc., etc. Québec, 10 avril 1872.

CONDURANGO. LAFOND & VERNIER, 57, Rue St. Jean, Québec.

252, Rue Notre-Dame, Montréal.

NOUS sommes les seuls agents du célèbre remède CONDURANGO, contre le Cancer, la Syphilis et contre toutes les Impuretés du sang.

Le Sirop Pectoral du Dr. Globenski. Ce SIROP a déjà fait des cures si merveilleuses que, dès son début, sa réputation a été établie, surtout contre la CONSUMPTION, L'AFFECTION DES BRONCHES, etc.

Le Sirop Expectorant contre la TOUX, le RHUME, la CONSUMPTION et les MALADIES PULMONAIRES.

Le Sirop des Enfants est employé avec succès dans les cas de DENTITION DOULOUREUSE, DIARRHÉES, DYSSENTERIE, COQUELUCHE, TOUX et INSMOMES.

LIVRES D'ECOLE. PUBLIÉS PAR LES Frères des Ecoles Chrétiennes. (Dans la Puissance du Canada.)

THE First Reader, en deux parties. Ce livre est soigneusement illustré pour l'usage des écoles anglaises.

Compendium of Sacred History, approuvé par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec.

Introduction au Traité d'Arithmétique Commerciale, 1 vol. in-12, de 216 pages.

TRAITE D'ARITHMETIQUE COMMERCIALE, de Mensuration et de Tente des Livres, 1 vol. in-12, de 458 pages.

REMEDES DR. J. A. CREVIER. GRANDES DECOUVERTES!!! L'ANTI-CHOLERIQUE.

Le seul spécifique connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangements d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, etc., etc.

AVIS. Le soussigné a l'honneur d'informer le public et les parties intéressées que le greffe de son Bureau est établi à Québec, No. 1, rue St. Louis.

AVIS. Le soussigné a l'honneur d'informer le public et les parties intéressées que le greffe de son Bureau est établi à Québec, No. 1, rue St. Louis.

AVIS. Le soussigné a l'honneur d'informer le public et les parties intéressées que le greffe de son Bureau est établi à Québec, No. 1, rue St. Louis.

Bureaux de l'Événement, à Québec, No. 1, rue Bnada, à côté du Bureau de Poste, Escalier de la Basse-Ville.

J. D. LAWLOR, Manufacturier de MACHINES A COUDRE, SINGER, B. P. HOWE ET LAWLOR.

chines à coudre; nous en avons quinze constamment en fonction dans nos manufactures et nous en avons toujours obtenu satisfaction.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Dans des occasions précédentes, nos Souciers ont donné leurs témoignages en faveur de la Machine à Coudre de Wheeler & Wilson; mais ayant, dernièrement, fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family", fabriquée par vous, nous nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Faisant constamment usage de plusieurs machines à coudre "Singer" que vous m'avez vendue et je suis heureux de dire qu'elles me donnent la plus complète satisfaction et les recommande aux personnes désireuses d'acheter des machines de première classe.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrique qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles ne me donnent que de la satisfaction.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subseqüemment m'a également bien satisfait.

Bureaux de l'Événement, à Québec, No. 1, rue Bnada, à côté du Bureau de Poste, Escalier de la Basse-Ville.

Tableau de l'heure indiquant du départ des Malles.

Table with columns for destination (e.g., ONTARIO, QUEBEC, MALLES LOCALES), departure time, and agent information. Includes details for routes to Ottawa, Québec, and various local destinations.

Bureaux de l'Événement, à Québec, No. 1, rue Bnada, à côté du Bureau de Poste, Escalier de la Basse-Ville.